



Eau et Assainissement

GRILLE TARIFAIRES 2025 TRAVAUX ET PRESTATIONS



TITRE I - TRAVAUX

CHAPITRE I – TRAVAUX PRELIMINAIRES ET PREPARATOIRES

N° DES PRIX	DESIGNATION DES TRAVAUX	PRIX € HT AEP ⁽¹⁾	PRIX € HT EU ⁽¹⁾	UNITE
I.1	Installation de chantier	200,00	200,00	F
I.2	Mise en place d'un alternat par feux tricolores	160,00	160,00	J

CHAPITRE II – EXECUTION DE FOUILLES

Section 1 - Terrassement

II.1.1	Tranchée de branchement AEP ou EU < = 5 ml pour route communale	150,00	150,00	ML
II.1.2	Tranchée de branchement AEP ou EU longue distance ou > 40	200,00	200,00	ML
II.1.3	Tranchée de branchement AEP ou EU < = 5 ml pour route départementale	200,00	200,00	ML
II.1.4	Tranchée de branchement AEP ou EU < = 5 ml pour centre ville	150,00	150,00	ML
II.1.5	Tranchée de branchement AEP ou EU < = 5 ml hors voirie	130,00	130,00	ML

Section 2 – Plus-values en terrassement

II.2.1	Plus-value pour tranchée manuelle	28,00	28,00	ML
II.2.2	Plus-value pour terrain dur	33,00	33,00	M3
II.2.3	Plus-value pour sur profondeur	320,00	320,00	ML
II.2.4	Plus-value pour sur largeur	70,00	70,00	ML
II.2.5	Plus-value pour tranchée > 5 ml pour route communale	130,00	130,00	ML
II.2.6	Plus-value pour tranchée > 5 ml pour route départementale	180,00	180,00	ML
II.2.7	Plus-value pour tranchée > 5 ml pour centre ville	130,00	130,00	ML
II.2.8	Plus-value pour tranchée > 5 ml hors voirie	110,00	110,00	ML
II.2.9	Croisement de réseaux	80,00	80,00	U
II.2.10	Découpe de chaussée	6,00	6,00	ML

Section 3 – Lit de pose, enrobage, remblais, revêtement sur tranchée

II.3.1	Fourniture et mise en place de granulats pour enrobage de canalisation			
II.3.1.1	Pour du sable 0/2	65,00	65,00	M3
II.3.2	Fourniture et mise en place de granulats pour remblaiement de tranchée			
II.3.2.1	Pour de la GNT 0/31.5	65,00	65,00	M3
II.3.2.2	Pour une grave auto-compactante	210,00	210,00	M3
II.3.3	Fourniture et mise en place de BB 0/10	230,00	230,00	T
II.3.4	Exécution d'un bicouche à 65 %	15,00	15,00	M2
II.3.5	Fourniture et mise en place d'enrobé à froid	30,00	30,00	M2
II.3.6	Réemploi de la terre de site après triage des déblais pour remblaiement	60,00	60,00	M3
II.3.7	Fourniture et mise d'un béton balayé sur 10 cm d'épaisseur	45,00	45,00	M2

CHAPITRE III – BRANCHEMENT D'EAU POTABLE

Section 1 – Dispositifs de branchement

III.1.1	Fourniture et pose des pièces de branchement			
III.1.1.1	Pour un branchement en PEHD 25 mm avec percement en 15 mm, pose d'un collier et d'un robinet de prise en charge petit bossage	482,00		U
III.1.1.2	Branchement en PEHD 32 mm avec percement en 15 , pose d'un collier et d'un robinet de prise en charge petit bossage	562,00		U
III.1.1.3	Branchement en PEHD 40 mm avec percement en 30 , pose d'un collier et d'un robinet de prise en charge gros bossage	662,00		U
III.1.2	Fourniture et pose de canalisation de branchement en PEHD			
III.1.2.1	Pour un tuyau en PEHD 25 mm et gaine TCP 40 mm	13,00		ML
III.1.2.2	Pour un tuyau en PEHD 32 mm et gaine TCP 50 mm	20,00		ML
III.1.2.3	Pour un tuyau en PEHD 40 mm et gaine TCP 90 mm	21,00		ML
III.1.3	Plus-value pour pièces spéciales de canalisation de branchement			
III.1.3.1	Pour un tuyau en PEHD 25 mm	43,00		U
III.1.3.2	Pour un tuyau en PEHD 32 mm	42,00		U
III.1.3.3	Pour un tuyau en PEHD 40 mm	41,00		U

Section 2 – Accessoires de branchement			Réception par le préfet : 17/12/2024	
III.2.1	Fourniture et pose d'un robinet d'arrêt		46,00	U
III.2.2	Fourniture et pose d'un clapet anti-retour		35,00	U
III.2.3	Fourniture et pose d'un régulateur de pression			
III.2.3.1	Pour raccordement sur compteur 15 mm d'un régulateur 20X27 mm		116,00	U
III.2.3.2	Pour raccordement sur compteur 20 ou 25 mm d'un régulateur 26X34 mm		167,00	U
III.2.3.3	Pour raccordement sur compteur 30 mm d'un régulateur 33X42 mm		167,00	U
III.2.4	Fourniture et pose de porte coffret 1 compteur		260,00	U
III.2.5	Fourniture et pose d'un coffret 1 compteur		325,00	U
III.2.6	Fourniture et pose d'un coffret 2 compteurs		365,00	U
III.2.7	Fourniture et pose d'un coffret 3 ou 4 compteurs		700,00	U
III.2.8	Fourniture et pose d'un coffret 6 compteurs		1100,00	U
III.2.9	Fourniture et pose d'un regard 1 compteur		380,00	U
III.2.10	Fourniture et pose d'un regard 2 compteurs		450,00	U
III.2.11	Fourniture et pose d'un regard 3 compteurs		770,00	U
III.2.12	Fourniture et pose de nourrice inox			
III.2.12.1	Fourniture et pose d'une nourrice de 3 ou 4 compteurs		350,00	U
III.2.12.2	Fourniture et pose d'une nourrice de 5 ou 6 compteurs		480,00	U

Section 3 – Compteur

III.3.1	Fourniture et pose de compteur de première prise			
III.3.1.1	D'un diamètre nominal de 15 mm		83,00	U
III.3.1.2	D'un diamètre nominal de 20 mm		93,00	U
III.3.1.3	D'un diamètre nominal de 25 mm		158,00	U
III.3.1.4	D'un diamètre nominal de 30 mm		188,00	U
III.3.1.5	D'un diamètre nominal de 40 mm		203,00	U

CHAPITRE IV – BRANCHEMENT D'ASSAINISSEMENT

Section 1 – Dispositifs de branchement				
IV.1.1	Fourniture et pose des canalisations de branchement			
IV.1.1.1	pour un diamètre 125 PVC CR 8		31,20	ML
IV.1.1.2	pour un diamètre 160 PVC CR 8		38,40	ML
IV.1.1.3	pour un diamètre 200 PVC CR 8		45,60	ML
IV.1.2	Raccordement sur réseau existant		252,00	U
IV.1.4	Fourniture et pose de tabouret passage direct		686,40	U
IV.1.5	Fourniture et pose d'un regard préfabriqué diamètre 800 en polyéthylène (PEHD)		2016,00	U

CHAPITRE V – TRAVAUX DIVERS OU SPECIAUX

Section 1 – Travaux spéciaux				
V.1.1	Percement et rebouchage soigné de niche de compteur		260,00	U
V.1.2	Réfection de chaussée pavée		220,00	220,00 M2
V.1.3	Obturation de canalisation		510,00	510,00 U
V.1.4	Fourniture et pose des pièces de branchement > 40 mm			
V.1.4.1	Pour un branchement en FONTE 60 mm impliquant un arrêt d'eau, pose d'un té, d'une vanne 60 mm et pièces spéciales de raccordement sur la conduite publique d'eau potable		476,00	U
V.1.4.2	Pour un branchement en FONTE 100 mm impliquant un arrêt d'eau, pose d'un té, d'une vanne 100 mm et pièces spéciales de raccordement sur la conduite publique d'eau potable		1484,00	U
V.1.4.3	Pour un branchement en FONTE 150 mm impliquant un arrêt d'eau, pose d'un té, d'une vanne 150 mm et pièces spéciales de raccordement sur la conduite publique d'eau potable		3459,00	U
V.1.5	Fourniture et pose d'un hydrant <= 10 ml			
V.1.5.1	Pour un branchement d'une poteau incendie 60 mm		1546,00	U
V.1.5.2	Pour un branchement d'une poteau incendie 100 mm		1624,00	U
V.1.5.3	Pour un branchement d'une bouche d'incendie 100 mm		1426,00	U
V.1.5.4	Pour un branchement d'une poteau incendie 150 mm		2909,00	U
V.1.6	Fourniture et pose d'un filtre droit			
V.1.6.1	D'un diamètre nominal de 60 mm		322,00	U
V.1.6.2	D'un diamètre nominal de 80 mm		373,00	U
V.1.6.3	D'un diamètre nominal de 100 mm		412,00	U
V.1.6.4	D'un diamètre nominal de 150 mm		652,00	U
V.1.7	Fourniture et pose d'un détendeur de pression			
V.1.7.1	D'un diamètre nominal de 60 mm		1469,00	U
V.1.7.2	D'un diamètre nominal de 80 mm		2139,00	U
V.1.7.3	D'un diamètre nominal de 100 mm		2192,00	U
V.1.7.4	D'un diamètre nominal de 150 mm		3696,00	U
V.1.9	Fourniture et pose d'un compteur d'eau de gros calibre			
V.1.9.1	D'un diamètre nominal de 50 mm		426,00	U

V.1.9.2	D'un diamètre nominal de 65 mm	Réception 487,00	préfet : 17/12/2024
V.1.9.3	D'un diamètre nominal de 80 mm	733,00	U
V.1.9.4	D'un diamètre nominal de 100 mm	914,00	U
V.1.10	Fourniture et pose d'une chambre de comptage / détente		
V.1.10.1	D'une dimension de L 1300 X 850 X 1200 en 125 KN	2505,00	U
V.1.10.2	D'une dimension de L 1300 X 850 X 1200 en 250 KN	2840,00	U
V.1.10.3	D'une dimension de L 1300 X 850 X 1200 en 400 KN	3140,00	U
V.1.10.4	D'une dimension de L 1500 X 900 X 1200 en 125 KN	3501,00	U
V.1.10.5	D'une dimension de L 1500 X 900 X 1200 en 250 KN	4004,00	U
V.1.10.6	D'une dimension de L 1900 X 900 X 1200 en 125 KN	5271,00	U
V.1.10.7	D'une dimension de L 1900 X 900 X 1200 en 250 KN	6029,00	U
V.1.11	Fourniture et pose de canalisation en FONTE		
V.1.11.1	D'un diamètre nominal de 60 mm	30,00	ML
V.1.11.2	D'un diamètre nominal de 100 mm	43,00	ML
V.1.11.3	D'un diamètre nominal de 150 mm	58,00	ML

Section 2 – Travaux divers

V.2.1	Dépose ou repose d'appareils (déplacement et main d'œuvre)	60,00		F
V.2.2	Fermeture de bouche à clé (déplacement et main d'œuvre)	50,00		F
V.2.3	Ouverture de bouche à clé (déplacement et main d'œuvre)	50,00		F
V.2.4	Plans de récolelement des ouvrages	10,00	10,00	ML

Remarque: Les travaux de branchement > 40, hors forfait ou autres travaux refacturables non prévus au bordereau sont facturés soit sur la base:

- des prix unitaires hors taxe révisés des marchés de travaux
- des coût horaire de main d'œuvre, y compris refacturation des pièces au prix hors taxe révisés des marchés de fournitures
- devis passés par la Régie des Eaux du Pays de Fayence (REPF)

Tout devis émis par la REPF est majoré de frais de gestion de 10%

⁽¹⁾ TVA pour prestations d'eau potable et d'assainissement au taux en vigueur



TITRE II - GESTION DES DEMANDES ABONNES / TIERS

Réception par le préfet : 17/12/2024

CHAPITRE VI – FRAIS GENERAUX

N° DES PRIX	DESIGNATION DES TRAVAUX	PRIX € HT AEP ⁽¹⁾	PRIX € HT EU ⁽¹⁾	UNITE
VI.1	Frais d'accès au service ⁽²⁾			
VI.1.1	Frais d'accès au service d'eau potable	15,00		U
VI.1.2	Frais d'accès au service d'assainissement		15,00	U
VI.2	Déplacement pour relevé de compteur	24,00		U
VI.3	Déplacement non imputable au service	48,00	48,00	U
VI.4	Traitements des attestations de contrôle et de conformité ou autre demande administrative	24,00	24,00	U
VI.5	Rendez-vous non honoré par l'abonné/le demandeur	70,00	70,00	U
VI.6	Devis supplémentaire	24,00	24,00	U
VI.7	Frais de gestion ⁽¹⁾	10,00	10,00	%
VI.8	Main d'œuvre horaire agent	24,00	24,00	H
VI.9	Main d'œuvre horaire technicien	35,00	35,00	H

CHAPITRE VII – CONTRÔLE

Réception par le préfet : 17/12/2024

Section 1 - Assainissement non collectif

VII.1.1	Contrôle périodique			
VII.1.1.1	Installation <20EH		135,00	U
VII.1.1.2	Installation >20EH		305,00	U
VII.1.1.3	Autres installations		135,00	U
VII.1.2	Contrôle de vente			
VII.1.2.1	Contrôle d'installation <20EH		180,00	U
VII.1.2.2	Contrôle d'installation >20EH		305,00	U
VII.1.2.3	Contrôle d'autres installations		180,00	U
VII.1.3	Contrôle ponctuel			
VII.1.3.1	Contrôle d'installation <20EH		180,00	U
VII.1.3.2	Contrôle d'installation >20EH		305,00	U
VII.1.3.3	Contrôle d'autres installations		180,00	U
VII.1.4	Contrôle de conception			
VII.1.4.1	Contrôle d'installation <20EH		150,00	U
VII.1.4.2	Contrôle d'installation >20EH		300,00	U
VII.1.4.3	Contrôle d'autres installations		150,00	U
VII.1.5	Contrôle de réalisation			
VII.1.5.1	Contrôle d'installation <20EH		160,00	U
VII.1.5.2	Contrôle d'installation >20EH		310,00	U
VII.1.5.3	Contrôle d'autres installations		160,00	U
VII.1.6	Contre visite		60,50	U
VII.1.7	Refus de visite			
VII.1.7.1	Contrôle périodique d'installation <20EH		270,00	U
VII.1.7.2	Contrôle périodique d'installation >20EH		610,00	U
VII.1.7.3	Contrôle périodique d'autres installations		270,00	U
VII.1.7.4	Contrôle ponctuel d'installation <20EH		360,00	U
VII.1.7.5	Contrôle ponctuel d'autres installations		360,00	U
VII.1.8	Pénalité financière en cas d'absence d'installation, mauvaise état de fonctionnement, non réalisation des prescription du SPANC			
VII.1.8.1	Contrôle d'installation <20EH		800,00	U
VII.1.8.2	Contrôle d'installation >20EH		1600,00	U
VII.1.8.3	Contrôle d'autres installations		800,00	U

Section 2 - Assainissement collectif

VII.2.1	Contrôle de vente			
VII.2.1.1	Effluent domestique		180,00	U
VII.2.1.2	Effluent assimilé domestique		180,00	U
VII.2.1.3	Effluent non domestique		300,00	U
VII.2.1.4	PV contrôle supplémentaire groupé		60,50	U
VII.2.2	Contrôle de raccordement / ponctuel			
VII.2.2.1	Effluent domestique		155,00	U
VII.2.2.2	Effluent assimilé domestique		155,00	U
VII.2.2.3	Effluent non domestique		300,00	U
VII.2.3	Contrôle de conception effluent non domestique		300,00	U
VII.2.4	Contre visite		60,50	U

CHAPITRE VIII – PRESTATIONS DIVERSES				Réception par le préfet : 17/12/2024
VIII.1.1	Réception et traitement des matières de vidanges en station d'épuration			
VIII.1.1.1	Entreprise conventionnée Groupement varois de l'Assainissement		24,00	M3
VIII.1.1.2	Entreprise non conventionnée Groupement varois de l'Assainissement		30,00	M3
VIII.1.2	Etude de faisabilité travaux d'eau potable	129,00		F
VIII.1.3	Etude de faisabilité travaux d'assainissement		129,00	F
VIII.1.4	Contrôle de désinfection d'eau potable	24,00		U
VIII.1.5	Analyse d'eau potable par un laboratoire COFRAC	141,00		U
VIII.1.6	Analyse rejet d'assainissement par un laboratoire COFRAC		1262,00	U
VIII.1.7	Contrôle ponctuel d'hydrants	164,00		U
VIII.1.8	Contrôle ITV EU		1,73	ML
VIII.1.9	Rapport ITV EU		180,00	U
VIII.1.10	Contrôle d'étanchéité EU		2,16	ML
VIII.1.11	Rapport contrôle d'étanchéité EU		122,40	U
VIII.1.12	Contrôle de compactage EU		50,40	U
VIII.1.13	Rapport contrôle de compactage EU		122,40	U

Remarque: Les prestations pour le compte de tiers refacturables non prévus au bordereau sont facturés sur la base des coûts horaire de main d'œuvre, augmentés des frais de gestion de 10 %.

⁽¹⁾ TVA pour prestations d'eau potable et d'assainissement au taux en vigueur